

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** LINGETTES NETTOYANTES ET DEGRAISSANTES POUR LES MAINS - OML
- **Code du produit:**
CA LNOBTEL – CA LNOB15OML – CA LNOB130OML .
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Catégorie du produit** Lingettes imprégnées nettoyantes mains et surfaces
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Lingettes nettoyantes pour les mains et les surfaces par essuyage humide.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
COURTOIS
Route de Pacy
ZA Sous le Beer
27730 Bueil
- **Service chargé des renseignements:** serviceclients@lingettes.eu
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
+33 (0)2 32 36 04 69
ORFILA : 01.45.42.59.59

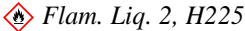
RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:**
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43-XXXX	éthanol		<5%
---	---------	---	-----

Composant non dangereux :
Le produit contient :

Agents de surface non ioniques, Agents de surface anioniques < 5%
Linalool, Limonene
Parfum, Conservateurs (Benzoate Sodium, Acide Salicylique)

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 3

Révision & Application : 02.04.2019

Nom du produit: LINGETTES NETTOYANTES ET DEGRAISSANTES POUR LES MAINS - OML

(suite de la page 1)

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:
 - Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 - Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction:
 - CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- Equipement spécial de sécurité:
 - Aucune mesure particulière n'est requise.
 - Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- Préventions des incendies et des explosions:
 - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 - Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage:
 - Protéger contre le gel.
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 3

Révision & Application : 02.04.2019

Nom du produit: LINGETTES NETTOYANTES ET DEGRAISSANTES POUR LES MAINS - OML

(suite de la page 2)

- Température de stockage recommandée: Température de stockage recommandée : +5°C à +40°C
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol

VME	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:
Pas nécessaire.
Ne pas utiliser sur une peau lésée.
- Matériau des gants
Non applicable
Non Applicable
- Temps de pénétration du matériau des gants
Non applicable
Non Applicable
- Protection des yeux: Pas nécessaire.
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme:	Lingettes colorées imprégnées d'une solution incolore
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Genre alcool

- valeur du pH: 4,7

- Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C

- Point d'éclair 62 °C

- Inflammabilité (solide, gaz): Inflammable.

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- Limites d'explosion:

Inférieure:	3,5 Vol %
-------------	-----------

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 3

Révision & Application : 02.04.2019

Nom du produit: LINGETTES NETTOYANTES ET DEGRAISSANTES POUR LES MAINS - OML

(suite de la page 3)

Supérieure:	15,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa
· Densité à 20 °C:	0,99 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	<5 %
VOC (CE)	0,00 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
 - Acides forts
 - Agents d'oxydation
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	7060 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	20000 ppm (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 3

Révision & Application : 02.04.2019

Nom du produit: LINGETTES NETTOYANTES ET DEGRAISSANTES POUR LES MAINS - OML

(suite de la page 4)

- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR néant · ADN, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Stowage Category Non applicable.
B |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. |

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2019

Numéro de version 3

Révision & Application : 02.04.2019

Nom du produit: LINGETTES NETTOYANTES ET DEGRAISSANTES POUR LES MAINS - OML

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
 - Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :
Moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- Catégorie SEVESO
 - 1436 - Stockage ou emploi de liquides combustibles de point éclair compris entre 60 °C et 93 °C.
Régime Autorisation si en Qté => 1000T
Régime Déclaration si en Qté => 100T et < 1000T
- Prescriptions nationales:
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- Acronymes et abréviations:
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- * Données modifiées par rapport à la version précédente